

## Missions institutionnelles Consultanat 2022-2023

Les consultants s'engagent à participer aux jurys de concours de cadres de santé.

Thématiques	Missions	Référent
<b>Numérique</b>	Data numériques	Hubert Ducou Lepointe
<b>Qualité - Sécurité des soins</b>	Juste prescription, dispositifs médicaux et médicament	Christine Guéri
<b>International</b>	Coopérations hospitalières internationales, deuxième avis, accueil des médecins étrangers.	Florence Veber
<b>DRCI</b>	Appui au développement de la recherche et de l'innovation	Milan Lazarevic
<b>Stratégie et transformation de l'APHP</b>	Référent médical pour certaines disciplines notamment cardiologie, neurologie, transplantations	Clémence Marty-Chastan / Frédéric Batteux
<b>Organisation médicale et territoires en tension</b>	Soutien au site extra-muros (Paul Doumer)	Bahram Bodaghi

*Article D6151-2 CSP : « La mission des consultants s'inscrit dans un projet contractualisé entre le consultant et le centre hospitalier universitaire, qui doit correspondre à un apport d'expérience et de compétence auprès d'un établissement hospitalier ou d'un organisme d'intérêt général dans des conditions compatibles avec l'accomplissement de leurs fonctions universitaires. »*